

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le jeudi 28 octobre 2021 à 14h

Au Tribunal Judiciaire de Paris, Parvis du Tribunal de Paris (75017) PARIS - **EN UN SEUL LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **PARIS 18^{ème}**

48 bis rue d'Orsel

Cadastrés section BQ n° 25 pour une contenance de 10a 34ca

LOT NUMÉRO SIX (6) : **UN APPARTEMENT** au

deuxième étage, porte à gauche, côté cour, comprenant : entrée, trois pièces, cuisine, WC. **DEUX CAVES** situées deuxième et troisième portes dans le couloir de gauche.

Superficie loi Carrez : **45,70 M²**.

Et les 110/1.008èmes de la propriété du sol et des parties communes générales.

Cette vente a lieu à la requête du SYNDICAT DES COPROPRIÉTAIRES de l'immeuble sis à PARIS (75018) 48 bis rue d'Orsel, agissant poursuites et diligences de son syndic, le Cabinet CREDASSUR, SAS au capital de 55.600 €, immatriculée sous le numéro 343 585 865 au RCS de PARIS, dont le siège social est 4 rue de Cléry à PARIS 2^{ème}, ayant pour Avocat Maître Frédérique MORIN, Avocat au Barreau de Paris.

MISE À PRIX : 10.000 € (DIX MILLE EUROS)

Les enchères ne peuvent être reçues que par ministère d'avocat postulant près le Tribunal Judiciaire de PARIS.

CONSIGNATION : 3.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à PARIS, le 8 septembre 2021, par l'Avocat poursuivant, Signé Maître Frédérique MORIN.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► Maître **Frédérique MORIN**, Avocat au Barreau de PARIS, 86 rue d'Assas (75006) PARIS, **TEL. 01.44.27.01.70** (le matin uniquement, de 9h. à 13h.), dépositaire d'une copie du cahier des conditions de vente.

► Au Greffe du Juge de l'exécution du Tribunal Judiciaire de PARIS, où le cahier des conditions de vente est déposé, sous la référence Greffe (RG 21/00063).

► Sur INTERNET : www.vench.fr

Sur les lieux où une visite sera organisée, le **jeudi 21 octobre 2021 à 9h30**